



SEANCE du 21 juin 2021.

DELIBERATION 2021-17

Bi mila hogaita bat urtean ekainaren 21 an, arratseko zazpiak herri hortako kontseilua, behar bezala deitua, legeak agintzen duen kopuruan bildu da, bere bilkuren usaiako tokian, Xavier LACOSTE Jaunaren lehendakaritzapean, Auzapeza.

L'an deux mille vingt et un, le 21 juin, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur LACOSTE Xavier, Maire.

**Horziren/Présents :** Xavier LACOSTE, Xalbat GOYTY, Antton DUHALDE, Pierre DURANGA, Betti ERROTEBEHERE, Laurence MENDIBOURE, Pantxika MUSCARDITZ, Mathieu LAUGIER, Anne-Marie IDIEDER, Gaby ETCHEBEHERE, William SISSOKHO.

**Ez ziren hor / Absents :** Lydie ETCHEGARAY, Bernadette ETCHEVERRY, Jean-Michel JAUREGUY, Yves GENIN.

**Procuration :** Bernadette ETCHEVERRY (donne procuration à Mme Laurence MENDIBOURE).

**Biltzarraren idazkaria / Secrétaire de séance:** Laurence MENDIBOURE

### **Nomenclature : 3.3**

### **Objet : Délibération autorisant la signature de la convention de mise à disposition des locaux communaux au CLSH Goxo Lekua.**

M. le Maire explique au Conseil Municipal que les conventions de mise à disposition des locaux communaux au profit du CLSH Goxo Lekua durant les vacances scolaires arrivent à expiration. Il faut donc établir avec l'accord du Conseil Municipal une nouvelle convention.

M. le Maire rappelle que le centre de loisirs occupe durant les vacances scolaires (excepté les vacances de Noël), les locaux suivants :

- L'École Publique ;
- La Salle des Associations
- La cantine scolaire.

De manière exceptionnelle et dans le cadre de certaines activités, le CLSH occupe également la Salle Polyvalente Airoski et le Trinquet.

M. le Maire demande l'autorisation de renouveler la convention de mise à disposition du Conseil Municipal, de même il demande la possibilité de négocier le tarif de la mise à disposition des locaux communaux au CLSH Goxo Lekua.

Le Conseil municipal avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** le renouvellement de la mise à disposition des locaux communaux au profit du CLSH Goxo Lekua.

**AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de mise à disposition des locaux communaux avec le CLSH Goxo Lekua pour une occupation durant les vacances scolaires.

**AUTORISE** M. le Maire à négocier les tarifs de mise à disposition des locaux auprès de la Direction du CLSH et des services compétents de la CAPB.

**TRANSMET** la présente délibération au contrôle de légalité.

Suprefeturan errezibitia Reçu en Sous- Préfecture	Herriko Etxean argitaratua Affiché en Mairie
	.....

<b>Le Maire/Auzapeza</b>
<b>Xavier LACOSTE</b>

**Deia/Convocation : 17-06-2021**  
**Kontseiluak/ Conseillers en exercice 15**  
**Hor zirenak / Présents : 11**  
**Aide direnak / Votes pour : 12**  
**Kontra direnak / Votes contre : 0**  
**Abstentzioa / Abstentions : 0**